

Votants : 74

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 21 mars 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 27 mars 2023

AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - HABITAT - URBANISME FONCIER - OPÉRATION D'HABITAT SOCIAL RUE PABLO PICASSO À NIORT : MODALITÉS DE REMBOURSEMENT D'UNE SUBVENTION DE 2 200 EUROS VERSÉE À IMMOBILIÈRE ATLANTIC AMÉNAGEMENT (IAA) POUR LA CONSTRUCTION DE 11 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX FINANCES AU TITRE DU PRÊT LOCATIF SOCIAL (PLS)

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noémie FERREIRA, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Elmano MARTINS, Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, François BONNET à Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO à Philippe LEYSSENE, Jean-Pierre DIGET à Claude BOISSON, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Lucien-Jean LAHOUSSE à Anne-Lydie LARRIBAU, Franck PORTZ à Jacques BILLY, Florent SIMMONET à Romain DUPEYROU, Mélina TACHE à Noémie FERREIRA.

Titulaires absentes :

Annick BAMBERGER, Patricia DOUEZ.

Titulaires absents excusés :

Bastien MARCHIVE, Marcel MOINARD.

Titulaires absents pour départ :

Jérôme BALOGÉ, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, François GUYON.

Président de séance : Thierry DEVAUTOUR

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 27 MARS 2023

AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - HABITAT - URBANISME FONCIER - OPÉRATION D'HABITAT SOCIAL RUE PABLO PICASSO À NIORT : MODALITÉS DE REMBOURSEMENT D'UNE SUBVENTION DE 2 200 EUROS VERSÉE À IMMOBILIÈRE ATLANTIC AMÉNAGEMENT (IAA) POUR LA CONSTRUCTION DE 11 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX FINANCES AU TITRE DU PRÊT LOCATIF SOCIAL (PLS)

Monsieur **Christian BREMAUD**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la décision de la Commission du 20 décembre 2011 relative à l'application de l'article 106, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne relatif aux aides d'Etat sous forme de compensations de service public octroyées à certaines entreprises chargées de la gestion de services d'intérêt économique général,

Vu les articles L. 365-1 et L. 411-2 du Code de la Construction et de l'Habitation modifiés par la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 dite loi ALUR,

Vu la délibération du 27 septembre 2021 relative à l'attribution d'une subvention communautaire de 22 000 € à Immobilière Atlantic Aménagement (IAA) pour la construction et le financement de onze logements locatifs sociaux financés au titre du Prêt Locatif Social (PLS) à Niort, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat (PLH) 2016-2021,

Vu la Convention de partenariat financier signée le 18 octobre 2021 entre la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) et IAA concernant les modalités de financement et de paiement de l'opération d'habitat social sise Rue Pablo Picasso, relative à la construction de onze logements locatifs sociaux financés au titre du PLS à Niort,

Considérant la décision d'annulation de l'Etat du 06 juillet 2022 d'une décision de financement du 26 novembre 2020 relative à la construction de onze logements locatifs sociaux financés au titre du PLS à Niort,

Afin de soutenir le développement du parc HLM pour répondre aux besoins des ménages et respecter les obligations légales pour les communes concernées (ou potentiellement concernées) par l'article 55 de la loi SRU (Solidarité Renouvellement Urbains), la CAN soutient financièrement la production locative sociale au titre de l'action du PLH relative au développement des logements locatifs à loyers conventionnés, tous types de produits confondus : PLUS, PLA-intégration, PLA-Intégration Adapté, PSLA et PLS.

Conformément aux modalités de financement et de paiement du logement social et son volet foncier, la CAN a pour cette opération :

- Été sollicitée pour une aide financière prévisionnelle totale de 22 000 € maximum, soit 2 000 € / logement financé au titre du PLS,
- Versé à IAA un acompte à la signature de la Convention de partenariat financier d'un montant de 2 200 €.

Suite à l'annulation de cette opération et sur la base des éléments en sa possession,

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Sollicite auprès d'IAA, une recette correspondant au remboursement de l'acompte déjà versé, d'un montant de 2 200 € ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer tous les documents nécessaires à l'instruction de ce dossier.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 74

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

Christian BREMAUD

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué